

Conseil d'Administration Extraordinaire, à la demande du président, du 16 Juin 2014 à Loudéac

Membres présents : M. Vilaud, M. Morceau, M. Haffray, M. Bernard, M. Le Gouëlec, M. Le Gallo, M. Haffray, M. Leux, M. Ribault, M. Hélias, M. Bablée et M. Quintin.

Absents : M. Grassard donnant pouvoir à M. Bernard, M. Le Déléter donnant pouvoir à M. Bernard et M. Coueslan donnant pouvoir à M. Quintin.

Ouverture de la réunion à 19h30

3 personnes demandent à pouvoir assister à ce C.A. Extraordinaire. Le président fait savoir qu'il ne s'agit pas d'une AG et réclame par vote le huis clos.

Résultats : 9 contre la participation, une abstention, 4 favorable.

Les 3 personnes sont priées de sortir.

Ordre du jour :

- 1 / Cooptation de M. Morceau au poste de Trésorier Fédéral,
- 2 / Détermination du lieu et de la date de la prochaine A.G. Fédérale,
- 3 / Le concours de Tarbes, la DSV et le Document Unique lié au chauffeur
- 4 / Le concours de Toulouse

Selon l'article 6 régissant les statuts des régions, un membre du bureau directeur en l'occurrence, M. Vilaud, ne peut pas aussi être président de commission. M. Vilaud étant Secrétaire Fédéral et président de la commission d'instruction. Il lui est demandé de choisir entre ces deux postes. M. Vilaud choisi le poste de Secrétaire.

1/ Cooptation de M. Morceau au poste de Trésorier Fédéral :

La cooptation ne peut avoir lieu une seconde fois. Celle-ci ayant déjà été officialisée au travers d'un vote électronique de tout le bureau du CA Fédéral.

M. Morceau fait état de son engagement au sein de la société d'Auray depuis deux ans. Mais il avait déjà eu la fonction de responsable de la propagande entre 1985 et 1990.

2/ Détermination du lieu et de la date de la prochaine A.G. Fédérale,

La prochaine A.G. Fédérale aura lieu dans le Finistère, certainement 3^{ème} week-end de novembre.

En attente de confirmation de M. Hélias président du Groupement du Finistère

La journée du samedi est proposée. Cette journée est retenue à l'unanimité.

3 / Le concours de Tarbes :

Le président recadre le sujet.

Des échanges vifs mais nécessaires s'en suivent. Le président confirme qu'il va saisir le conseil de discipline et que des plaintes ont été déposées, en gendarmerie par lui même et André Pithon.

Au pénal il demande au CA le feu vert pour assister la région d'un avocat.

On voté pour des poursuites pénales à l'encontre de Mme Janssen et M. Bablée, et une assistance juridique.

Pour : 9 voix

Abstention : 1 voix

Contre : 4 voix.

La DSV : (Direction des Services Vétérinaires)

Un amateur, a saisi la DSV, pour dénoncer le matériel fédéral.

Suite à un contact téléphonique avec Mme Pineau, le président nous annonce une visite de Mme Pineau à Caulnes le 30 juin de manière à faire le tour du camion et de voir ce qu'il en est.

Hubert quintin rendra compte de l'audit.

4 / Le concours de Toulouse du 28 juin :

Il sera assuré par le camion fédéral et si besoin par le camion du groupement 35.

La convention d'indemnisation, reste la même que celle passée entre la région Bretagne et le Grpt 35, pour Agen.

5 / Le concours de Narbonne du 12 Juillet :

Il sera assuré par le camion Fédéral.

6 / Le concours de Toulouse du 26 Juillet :

Il sera assuré par le camion Fédéral et par le camion du groupement 29 si besoin.

Le CA prend fin vers 21H30, sur une humeur apaisée qui nous permet de prendre un verre en commun.